

HEP BEIRNE | HEP PH FR | Haute école pédagogique du Valais | Pädagogische Hochschule Wallis | hep | UNIVERSITÉ DE GENÈVE | INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION DU BREVETANT

DidRo

Didactique du droit B (MSDRO 21, printemps 2025)

1

LE TEMPS

Qui dit 1er janvier, dit nouvelle année et nouvelles lois. 2025 est même un grand cru avec 311 modifications légales au niveau fédéral. Attendues ou redoutées, ces nouvelles règles vont bousculer notre quotidien. Tour d'horizon

Ce qui change en 2025

De nouvelles dispositions entrent en vigueur en Suisse dès le mois de janvier

Renouveau social Les 16 heures qui se verront plus longues. Le travail de l'éducation est payé à l'heure. Les enseignants ont droit à un salaire de 120 000 francs par an. Les professeurs de l'enseignement supérieur ont droit à un salaire de 150 000 francs par an.

Alcoolisme L'abus de l'alcool est puni de 1 à 5 ans de prison. Le trafic de drogue est puni de 1 à 10 ans de prison. Le trafic de personnes est puni de 1 à 10 ans de prison.

Recherche La recherche scientifique est encouragée. Les chercheurs ont droit à un salaire de 120 000 francs par an. Les professeurs de l'enseignement supérieur ont droit à un salaire de 150 000 francs par an.

Environnement L'environnement est protégé. Les entreprises ont droit à un salaire de 120 000 francs par an. Les professeurs de l'enseignement supérieur ont droit à un salaire de 150 000 francs par an.

Économie circulaire L'économie circulaire est encouragée. Les entreprises ont droit à un salaire de 120 000 francs par an. Les professeurs de l'enseignement supérieur ont droit à un salaire de 150 000 francs par an.

Protection des mineurs La protection des mineurs est renforcée. Les entreprises ont droit à un salaire de 120 000 francs par an. Les professeurs de l'enseignement supérieur ont droit à un salaire de 150 000 francs par an.

Violence domestique La violence domestique est punie de 1 à 5 ans de prison. Les entreprises ont droit à un salaire de 120 000 francs par an. Les professeurs de l'enseignement supérieur ont droit à un salaire de 150 000 francs par an.

Énergie L'énergie est protégée. Les entreprises ont droit à un salaire de 120 000 francs par an. Les professeurs de l'enseignement supérieur ont droit à un salaire de 150 000 francs par an.

Tabac Le tabac est puni de 1 à 5 ans de prison. Les entreprises ont droit à un salaire de 120 000 francs par an. Les professeurs de l'enseignement supérieur ont droit à un salaire de 150 000 francs par an.

Emplois Les emplois sont protégés. Les entreprises ont droit à un salaire de 120 000 francs par an. Les professeurs de l'enseignement supérieur ont droit à un salaire de 150 000 francs par an.

G. Roudit, P25

2

• la suite logique du module d'automne (www.gaius.ch)

• des compétences à travailler et des niveaux de maîtrise à atteindre

Compétences principalement travaillées

- Maîtriser et exploiter des savoirs disciplinaires, didactiques et épistémologiques en droit
- Concevoir et animer des situations d'enseignement en droit en fonction des élèves et des plans d'études officiels
- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences juridiques des élèves
- Intégrer les dimensions de la culture numérique dans la pratique professionnelle de l'enseignement du droit

3

3

• la suite logique du module d'automne (www.gaius.ch)

• des compétences à travailler et des niveaux de maîtrise à atteindre

Niveaux de maîtrise attendus

- Transposer des savoirs disciplinaires dans l'enseignement du droit en respectant les plans d'études officiels
- Planifier des dispositifs d'enseignement-apprentissage en droit
- Choisir des démarches ou modalités de travail variées qui permettent aux élèves de s'impliquer tant individuellement qu'en groupe
- Utiliser à bon escient un éventail de techniques d'évaluation formelle et informelle
- Détecter par ces techniques les problèmes d'apprentissage et utiliser les ressources appropriées pour y remédier
- Intégrer les TIC dans la conception des activités d'enseignement-apprentissage

4

4

Les conditions cadre du module MSDRO 21

- la suite logique du module d'automne (www.gaius.ch)
- des compétences à travailler et des niveaux de maîtrise à atteindre
- une bibliographie (à compléter selon les thématiques)

Ouvrages de référence

ROBERT F., *Enseigner le droit à l'école*, Paris, ESF, 1999.

AMARELLE C., Mix & Remix., *Droit suisse*, Lausanne, LEP, 2018.

BOILLOD J.-P., *Manuel de droit*, Genève, Slatkine, 2017.

MÜLLER Ch. (dir.), *Introduction au droit suisse – manuel scolaire*, Neuchâtel, Faculté de Droit de l'Université de Neuchâtel, 2022.

CHAUDET Fr., CHAUDET Fl., JUNOD V., LANDROVE J. C., MACALUSO A., *Droit suisse des affaires*, Bâle, Helbing & Lichtenhahn, 2023.

MONTAVON P., *Abrégé de droit civil*, Zürich, Schulthess, 2020.

MONTAVON P., *Abrégé de droit commercial*, Zürich, Schulthess, 2017.

MÜLLER Ch., *Contrats de droit suisse*, Berne, Stämpfli, 2021.

G. Roduit, P25
5

5

Les conditions cadre du module MSDRO 21

- la suite logique du module d'automne (www.gaius.ch)
- des compétences à travailler et des niveaux de maîtrise à atteindre
- une bibliographie (à compléter selon les thématiques)
- un planning avec des séances en présentiel et à distance
- des thématiques didactiques et juridiques :
 - un accent sur la question de l'évaluation
 - 4 séances d'enseignement à distance (EAD) : le 21 février, 14 mars, 11 avril et 9 mai
 - des thématiques juridiques à choisir
 - des séminaires avec des présentations en duo

G. Roduit, P25
6

6

Planning du module

L'évaluation

21.02.2025	EAD (asynchrone et synchrone)	<i>L'évaluation (1) :</i> Déterminer les fonctions et caractéristiques essentielles de l'évaluation ; <i>chiffrer</i> les productions des élèves
28.02.2025	HEP BEJUNE La ciblerie 45, Bienne, C703	<i>L'évaluation (2) :</i> Corriger des évaluations en droit à la lumière des apports de la docimologie
07.03.2025		<i>L'évaluation (3) :</i> Élaborer une grille d'évaluation critériée pour évaluer efficacement des compétences juridiques

14.03.2025	EAD (synchrone)	<i>Thèmes juridique et didactique abordés :</i> L'IA et les outils numériques dans l'enseignement du droit : enjeux sociaux et nouvelles compétences	L'IA
09.05.2025	EAD (synchrone)	<i>Thèmes juridique et didactique abordés :</i> L'Anthropocène et la durabilité dans l'enseignement du droit : enjeux sociaux et transformations du droit	La durabilité

11.04.2025	EAD (asynchrone) : préparation du dossier de certification	
------------	---	--

G. Roduit, P25 7

7

Planning du module

Des séances sur **les thématiques juridiques que vous choisissez !**

21.03.2025	HEP Vaud Av. de Cour 33, 1014 Lausanne, s. C33-712	<i>Thèmes juridique et didactique abordés :</i> <i>Séminaire présenté par :</i>
28.03.2025		<i>Thèmes juridique et didactique abordés :</i> <i>Séminaire présenté par :</i>
04.04.2025		<i>Thèmes juridique et didactique abordés :</i> <i>Séminaire présenté par :</i>
02.05.2025	HEP BEJUNE La ciblerie 45, Bienne, C703	<i>Thèmes juridique et didactique abordés :</i> <i>Séminaire présenté par :</i>
16.05.2025	HEP Vaud Av. de Cour 33, 1014 Lausanne, s. C33-712	<i>Thèmes juridique et didactique abordés :</i> <i>Séminaire présenté par :</i>
23.05.2025		<i>Thèmes juridique et didactique abordés :</i> <i>Séminaire présenté par :</i>

Mais avec des séminaires où **vous présentez des dispositifs d'enseignement !**

G. Roduit, P25 8

8

Un large choix de thèmes juridiques possibles

- La responsabilité contractuelle,
- Le droit des contrats,
- Le droit pénal,
- Le droit des mineurs.
- Le droit de la famille,
- La protection de l'adulte,
- L'exécution forcée (la LP),
- La responsabilité civile,
- Le droit des successions,
- L'organisation judiciaire,
- Le droit de l'environnement,
- Le droit des sociétés,
- Les assurances sociales,
- Le droit du travail,
- Le droit international public,
- Le droit fiscal,
- Le droit administratif,
- La philosophie, la sociologie, ou l'anthropologie du droit,
- La protection des données et le droit d'auteur,
- Le droit humanitaire,
- La protection de la personnalité

G. Roduit, P25

9

9

Des séminaires avec des présentations en duo

Chaque dispositif d'enseignement présenté travaille **une compétence juridique** qui est explicitée. Il tient compte de l'une des deux dimensions suivantes :

- Le dispositif utilise **l'IA** dans sa conception ou dans son déroulement avec les élèves et en démontre la plus-value pour l'enseignement du droit.
- Le dispositif se rapporte aux notions de **durabilité ou d'anthropocène** et permet aux élèves de prendre conscience de ces enjeux pour le droit.

G. Roduit, P25

10

10

Des séminaires avec des présentations en duo

[MSDRO21_P24_Séminaires_Thèmes_Dates.docx](#)

Inscriptions des duos :

Étudiant-e-s :	Thème juridique :	Description du dispositif (à mentionner : IA ou durabilité/anthropocène)	Date de la présentation :
1. 2.			21 mars (à Lausanne)
1. 2.			28 mars (à Lausanne)
1. 2.			4 avril (à Lausanne)
1. 2.			2 mai (à Bienne)
1. 2.			16 mai (à Lausanne)
1. 2.			23 mai (à Lausanne)

11

11

Un Wiki pour chaque duo de séminaire sur www.gaius.ch

Wiki de Damien, François et Nathan

Vous pouvez utiliser les menus du Wiki ci-dessous ou sur la gauche pour effectuer diverses opérations.

Dans le menu déroulant, en cliquant sur "Modifier", vous ouvrez une fenêtre et vous travaillez sur votre projet comme dans document Word. En cliquant sur "Commentaires", vous créez une discussion comme dans un forum. En cliquant sur "Fichiers", vous pouvez déposer toutes sortes de documents utiles à votre leçon et les partager ainsi avec votre collègue.

Afficher ▾

Imprimer

Première proposition

Nous avons pris le parti, au sein de notre groupe, de préparer cette activité en présentiel à la suite de nos différents cours en commun à la hep BEJUNE.

L'UEA a été prévue dans la séquence sur le droit des obligations, à la suite de la séquence sur le droit des obligations partie générale, dans le but d'appréhender par une activité ludique le chapitre du droit des obligations partie spéciale.

L'outil numérique retenu est google drive pour le cours de didactique. Nous précisons que lors de la réalisation de l'activité en classe au GBJB, l'outil choisi a été teams. La modalité didactique est de rédiger un contrat en groupe.

Vous trouverez dans l'onglet fichier, les documents suivants :

- Le plan de l'UEA
- Le ppt et le pdf de la présentation donnant toutes les informations nécessaires à la réalisation de l'activité
- des productions d'élèves du GBJB
- un modèle de contrat de vente (résultat de l'activité), à présenter en guise de correction

G. Roduit, P25

12

12

Des séminaires avec des présentations en duo

Déroulement des séminaires

A part les séances consacrées à l'évaluation, chaque séance du module est dédiée à un thème juridique particulier qui est enseigné dans les écoles du secondaire II.

Lors des séminaires, les étudiant-e-s présentent, en duo, un dispositif d'enseignement sur le thème du jour.



- La présentation de ces dispositifs d'enseignement lors du séminaire peut se faire sous deux formes : soit le dispositif a été testé en classe et les étudiant-e-s présentent leur dispositif ainsi que les productions des élèves, soit le dispositif est testé durant le séminaire avec les participant-e-s du module qui jouent les élèves.
- La présentation du dispositif d'enseignement correspond à une période d'enseignement au secondaire II, soit **45 minutes**. Le reste du temps dévolu au séminaire est consacré à l'analyse du dispositif présenté par les participant-e-s.

G. Roduit, P25 13

13

Les conditions cadre du module MSDRO 21

- la suite logique du module d'automne (www.gaius.ch)
- des compétences à travailler et des niveaux de maîtrise à atteindre
- une bibliographie (à compléter selon les thématiques)
- un planning avec des séances en présentiel et à distance
- des thématiques didactiques et juridiques
 - un accent sur la question de l'évaluation
 - 4 séances d'enseignement à distance (EAD) : le 21 février, 14 mars, 11 avril et 9 mai
 - des thématiques juridiques à choisir
 - des séminaires avec des présentations de groupes
- un **dossier de certification à rendre pour le 6 juin 2025** et une **soutenance orale le 13 juin**

G. Roduit, P25

14

14

La certification du module

Certification



La réalisation des tâches lors des séances à distance – soit la réalisation de ces dernières dans les délais indiqués, en respectant les consignes données – **et la présentation d'un dispositif d'enseignement lors du séminaire** comptent pour respectivement **10%** et **20%** de la note de certification.



Pour le **70%** restant, la certification du module consiste en un **dossier de certification** portant sur une séquence d'enseignement en droit et à **une soutenance orale de 20 minutes** de ce dossier.
Le dossier est à remettre au plus tard le vendredi **6 juin 2025** et la soutenance orale aura lieu le vendredi **13 juin 2025**.

15

Visites de stage

- Malik Ben Hamira
- Yuliya Burgunder
- Fanny De Vos
- Isabelle Richard de Latour

- Michel Oualy

- Nadia Mendes De Carvalho

- Romain Vanolli ?

16